



Communiqué de presse

8 octobre 2020

## **Déjà 10 entreprises rejoignent FRANCE LOGISTIQUE Pour promouvoir la compétitivité de la filière au service de la croissance verte**

France Logistique est heureuse d'annoncer l'adhésion à l'association de 10 premières entreprises : Bolloré Logistics, Catella Logistic Europe, Ceva Logistics, Geodis, Heppner, ID Logistics, La Poste, Prologis, Sogaris, STEF.

Ces entreprises illustrent la diversité et la pluralité des activités et métiers de la filière logistique française en matière d'implantations et de transport, aux plans local, national et international. Leur caractère essentiel et leur professionnalisme ont été mis en valeur par la crise sanitaire.

Aux côtés des 6 membres fondateurs (AFILOG, AUTF, CGI, FNTR, OTRE, TLF/TLF Overseas), ces 10 premières entreprises adhérentes appuient France Logistique dans ses actions pour favoriser la compétitivité de la chaîne logistique au service de notre économie et du développement durable. Elles viennent renforcer le rayonnement de l'association en particulier auprès des pouvoirs publics, en apportant leur expertise opérationnelle sur les grands enjeux de la filière.

Dans une vision globale des chaînes logistiques, les principaux thèmes de travail de France Logistique pour les mois à venir visent à :

**1. Améliorer la compétitivité du secteur logistique**, dans un contexte de forte concurrence européenne en :

- Préservant toutes nos entreprises des mesures fiscales et réglementaires non harmonisées au niveau européen ;
- Limitant en particulier le risque fiscal et réglementaire de délocalisation des entrepôts hors de nos frontières, afin de préserver l'emploi local et le transport national ;
- Restaurant la compétitivité des ports français, notamment en termes de fluidité des trafics ;

## 2. Accélérer la transition écologique du secteur logistique, en :

- Soutenant le renouveau de la logistique ferroviaire et fluviale, sur leurs créneaux de pertinence, au service des clients finaux ;
- Accélérant la transition énergétique du transport routier de marchandises- qui restera prédominant- via la signature d'un contrat pluriannuel ;
- Organisant l'implantation des entrepôts sur les territoires, et en particulier sur les zones déjà artificialisées ;
- Portant le développement d'une logistique urbaine propre, adaptée aux besoins des professionnels et aux exigences des acteurs publics ;
- Lançant des chantiers public/privé, nationaux/locaux, d'optimisation des flux du dernier km, pour une logistique urbaine plus durable.

France Logistique appelle le Gouvernement à organiser rapidement un comité interministériel de la logistique (CILOG), pour soutenir ces chantiers transverses et interministériels et s'engager concrètement en faveur de la compétitivité de la chaîne logistique, aux plans fiscal, réglementaire et d'organisation du territoire.

### A propos de France Logistique

Créée le 8 janvier 2020 et présidée par Anne-Marie IDRAC, l'Association France Logistique regroupe et coordonne l'ensemble des acteurs privés de la filière logistique française. Elle rassemble à la fois les principales organisations & associations professionnelles (AFILOG, AUTF, CGI, FNTR, OTRE, TLF/TLF Overseas), ainsi que les entreprises du secteur (Bolloré Logistics, Catella Logistic Europe, Ceva Logistics, Geodis, Heppner, ID Logistics, La Poste, Prologis, Sogaris, STEF). La filière logistique française représente 10% du PIB et 1,8 M d'emplois.

